Communiqué de l'Union des Familles Laïques

Scandaleux acquittement de l’imam de Vénissieux : l’Etat doit faire appel !

C’est avec indignation que l’Union des Familles Laïques a pris connaissance de la relaxe prononcée par le tribunal correctionnel de Lyon, suite aux propos de l’ « imam » Bouziane légitimant les coups contre les femmes par la lecture du Coran.

Cette décision est une insulte aux combats des femmes pour l’égalité, en France et ailleurs, et notamment à celles qui paient parfois au prix de leur vie leur volonté, dans des pays dominés par l’islam politique, de préserver leur liberté de conscience, notamment en refusant de porter le voile.

Elle discrédite l’institution judiciaire, dans son ensemble, et ternit l’image de la République et de la laïcité, et ce en pleine année de la commémoration du centenaire de la loi de 1905.

C’en est assez de l’impunité de ces prédicateurs obscurantistes qui combattent en permanence la République et ses valeurs. C’en est assez de la tolérance des institutions face à l’extrême droite islamiste. C’en assez des discours complices de groupes communautaristes se réclamant de la gauche, qui osent qualifier de racistes et de colonialistes les féministes et les laïques qui ne se laissent pas intimider par la rhétorique des intégristes.

L’Ufal demande avec gravité au gouvernement, au Premier ministre et au Garde des Sceaux d’user de leur pouvoir pour faire appel au plus vite de cette décision inique, qui ne peut être comprise par les fondamentalistes que comme un aveu de faiblesse de l’Etat, et un encouragement à poursuivre une offensive incessante contre l’égalité hommes-femmes et la liberté de conscience.

Fait à Paris, le mercredi 22 juillet.

Contact Ufal : Bernard Teper, 06.08.10.44.52
Pierre Cassen, 06.10.31.83.60